

Administration générale et culture
Sports, intégration et protection de
la population
Logement et sécurité publique
Travaux
Enfance, jeunesse et cohésion
sociale
Finances et patrimoine vert
Services industriels

Initiatives et pétitions en cours de traitement Situation au 30 juin 2015

Rapport N° 2015/58

Lausanne, le 17 septembre 2015

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs,

1. Objet du rapport

Le présent rapport énumère les initiatives et pétitions renvoyées à la Municipalité qui n'avaient reçu aucune réponse à la date du 30 juin 2015. Il fournit des informations au sujet de l'avancement du traitement de ces dossiers, propose de nouveaux délais ou la suspension du traitement lorsque le délai réglementaire de réponse n'a pas été respecté ou ne pourra pas l'être.

2. Table des matières

1. Objet du rapport	1
2. Table des matières	1
3. Rappel des dispositions réglementaires et légales	2
4. Remarques générales de la Municipalité	3
5. Motions	3
5.1 Administration générale et culture	3
5.2 Finances et patrimoine vert	4
6. Postulats	4
6.1 Administration générale et culture	4
6.2 Sports, intégration et protection de la population	7

6.3 Logement et sécurité publique	10
6.4 Travaux	11
6.5 Enfance, jeunesse et cohésion sociale	16
6.6 Finances et patrimoine vert	18
6.7 Services industriels	20
7. Pétitions	21
7.1 Administration générale et culture	21
7.2 Travaux	21
7.3 Enfance, jeunesse et cohésion sociale	22
7.4 Finances et patrimoine vert	22
8. Projet de règlement	22
8.1 Administration générale et culture	22
9. Conclusions	23

3. Rappel des dispositions réglementaires et légales

En application des articles 66 et 74 du règlement du Conseil communal de Lausanne (RCCL), la Municipalité doit remettre chaque année à fin septembre un rapport sur l'état des travaux relatifs aux initiatives et aux pétitions en attente d'une réponse municipale. Pour tenir ce délai, la Municipalité a pris le parti d'établir une situation au 30 juin. Cette solution paraît d'autant plus logique qu'un état de la situation au 31 décembre est publié dans le rapport de gestion. Le Conseil communal dispose ainsi d'un tableau semestriel du traitement des objets renvoyés pour traitement à la Municipalité.

L'art. 66 RCCL porte en particulier sur la prolongation du délai de réponse et la suspension du traitement de certains objets :

Art. 66 RCCL — La Municipalité dépose chaque année, à fin septembre, un rapport sur l'état des travaux relatifs aux initiatives en attente d'une réponse municipale. Les postulats pris en considération depuis moins de 6 mois, ainsi que les motions prises en considération depuis moins d'une année, ne seront mentionnés que pour mémoire si la réponse est prévue dans le délai fixé par le Conseil. La Municipalité peut proposer de nouveaux délais de réponse ou le classement des postulats devenus sans objet. La prolongation sollicitée par la Municipalité ne peut excéder une année. Ce rapport est soumis à la Commission permanente de gestion qui conclut en proposant au Conseil de l'accepter ou de le modifier.

Toutefois, après avoir sollicité l'avis de la Commission permanente de gestion par une requête motivée, la Municipalité peut solliciter du Conseil la suspension du traitement de l'initiative pour une durée déterminée supérieure à une année. Ces objets seront mentionnés pour mémoire dans le rapport prévu au premier alinéa.

Dans le cadre de la rédaction du présent rapport, la Municipalité a choisi – comme le prévoit le RCCL – de demander une suspension de traitement chaque fois qu'il apparaissait qu'aucune réponse ne pourrait être fournie avant le 1^{er} octobre 2015.

4. Remarques générales de la Municipalité

Le rapport N° 2014/54, du 18 septembre 2014, portait sur 133 objets (initiatives et pétitions), alors que le présent inventaire en contient 89, soit une diminution de 44 objets (*en 2014, diminution de 11 objets*).

Tableau 1 Initiatives et pétitions renvoyées à la Municipalité en attente d'une réponse

	2014		2015	
	Initiatives	Pétitions	Initiatives	Pétitions
Situation au 30 juin	111	22	81	8
A déduire, objets ayant reçu réponse entre le 1 ^{er} juillet et fin septembre	15	1	10	2
Situation à la date du rapport	96	21	71	6

Tableau 2 Initiatives et pétitions : activité du Conseil communal et de la Municipalité

	Initiatives	Pétitions
Renvoyées à la Municipalité entre le 1 ^{er} juillet 2014 et le 30 juin 2015	39	5
Déposées au Conseil communal entre le 1 ^{er} juillet 2014 et le 30 juin 2015	51	1
Déposées (sans limite dans le temps) mais pas encore traitées par le Conseil communal à la date du rapport sous la forme d'un renvoi à la Municipalité ou d'un refus de prise en considération	36	3
Réponses apportées par les rapports-préavis envoyés par la Municipalité entre le 1 ^{er} juillet 2014 et le 30 juin 2015 (*)	39	8

(*) N'ont été prises en compte que les réponses municipales à des initiatives ou à des pétitions lui ayant été renvoyées en application de l'art. 73a RCCL, à l'exclusion des pétitions renvoyées en application de l'art. 73b RCCL, qui ne font pas l'objet de rapports-préavis.

L'examen du tableau 2 apporte quelques indications complémentaires :

- 44 (29) initiatives et pétitions ont été renvoyées à la Municipalité en l'espace d'une année ; pendant ce laps de temps, elle a pu adopter 53 (31) réponses.
- En additionnant les objets en attente de réponse à la date du rapport et ceux que le Conseil communal pourrait lui renvoyer ces prochains mois après examen, on arrive à un total de 116 (165) propositions.
- 52 (47) objets ont été déposés en une année sur le bureau du Conseil communal et il en a traité, sous forme de renvoi à la Municipalité, 44 (29).

5. Motions

5.1 Administration générale et culture

1. Hildbrand Pierre-Antoine, Bettschart Florence et crts - Consultations communales : un retard qui fait gagner du temps

Rappel : Déposée le 28 mai 2013, cette motion a été renvoyée à la Municipalité le 18 novembre 2014. Son délai de réponse est fixé au 30 novembre 2015.

Avancement du traitement : La rédaction du rapport-préavis est en cours.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à cette motion au 30 juin 2016.

2. Hildbrand Pierre-Antoine et crts - Pour des transports publics plus performants au sud de la Ville - Des bus à haut niveau de service entre l'EPFL et Lutry

Rappel : Déposée le 3 mars 2015, cette motion a été renvoyée à la Municipalité le 17 mars 2015. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2016.

Avancement du traitement : La rédaction du rapport-préavis est en cours.

Proposition : La Municipalité ne sollicite aucune prolongation de délai.

5.2 Finances et patrimoine vert

3. Hildbrand Pierre-Antoine et crts - Pour un règlement lausannois sur les participations de la Ville, plus de transparence et de responsabilités

Rappel : Déposée le 8 décembre 2009, cette motion a été renvoyée à la Municipalité le 1er février 2011. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2015.

Avancement du traitement : La Municipalité va répondre favorablement aux demandes du motionnaire et présentera un projet qui permettra d'optimiser le suivi des participations en termes de gestion financière, administrative et des risques, tout en améliorant la transparence et l'information. Dit projet doit encore faire l'objet de consultations internes et externes. Le rapport-préavis est en cours de rédaction.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à cette motion au 30 juin 2016.

6. Postulats

6.1 Administration générale et culture

4. Perrin Charles-Denis - Une unité du développement durable pour un développement responsable de Lausanne

Rappel : Déposé le 26 juin 2007, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 26 août 2008. Son délai de réponse est fixé au 30 juin 2015.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par son rapport-préavis N° 2015/43 du 9 juillet 2015.

Proposition : Ce postulat doit être retiré de la liste des objets en cours de traitement.

5. Germond Florence - Pour une certification d'égalité salariale entre femmes et hommes de la Ville de Lausanne

Rappel : Déposé le 16 mars 2010, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 11 mai 2010. Son délai de réponse est fixé au 30 juin 2016.

Avancement du traitement : La réponse sera intégrée dans le rapport-préavis Equitas.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 mars 2016.

- 6. Longchamp Françoise - Responsabilisons les délinquants mineurs par l'introduction à Lausanne de la "Conciliation extrajudiciaire"**

Rappel : Déposé le 12 octobre 2010, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 1^{er} juin 2011. Son délai de réponse est fixé au 30 juin 2015.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par le rapport-préavis N° 2013/04. Suite aux discussions intervenues au sein de la commission chargée d'examiner ce rapport-préavis, la Municipalité a décidé, le 12 septembre 2013, de retirer cet objet pour élaborer une nouvelle réponse. Les contacts nécessaires avec les autorités cantonales concernées ont été pris et la nouvelle réponse va prochainement être soumise au Conseil communal.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 29 février 2016.
- 7. Oppikofer Pierre-Yves - Mesures pour lever les écueils persistants de l'évolution et de la mobilité professionnelle du personnel communal**

Rappel : Déposé le 12 avril 2011 ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 24 avril 2012. Son délai de réponse est fixé au 31 décembre 2014.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par son rapport-préavis N° 2015/44 du 9 juillet 2015.

Proposition : Ce postulat doit être retiré de la liste des objets en cours de traitement.
- 8. Frund Sarah - Pour une accessibilité des informations de la ville à toutes et à tous**

Rappel : Déposé le 8 novembre 2011, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 11 septembre 2012. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2013.

Avancement du traitement : La rédaction du rapport-préavis est en cours.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2015.
- 9. Chenaux Mesnier Muriel et Wermelinger Elisabeth - Osez postuler !**

Rappel : Déposé le 11 décembre 2012, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 4 mars 2014. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2015.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par son rapport-préavis N° 2015/57 du 17 septembre 2015.

Proposition : Ce postulat doit être retiré de la liste des objets en cours de traitement.
- 10. Longchamp Françoise - Pour l'introduction d'un jour par semaine de télétravail dans l'administration lausannoise**

Rappel : Déposé le 10 septembre 2013, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 9 septembre 2014. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2015.

Avancement du traitement : La rédaction du rapport-préavis est en cours.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 29 février 2016.
- 11. Mayor Isabelle - Demande d'un plan directeur de l'alimentation : pour une alimentation de proximité, responsable et festive !**

Rappel : Déposé le 6 mai 2014, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 17 juin 2014. Son délai de réponse est fixé au 30 juin 2015.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par son rapport-préavis N° 2015/43 du 9 juillet 2015.

Proposition : Ce postulat doit être retiré de la liste des objets en cours de traitement.

- 12. de Haller Xavier et crts - Pour une administration communale au service de tous les habitants**
Rappel : Déposé le 23 septembre 2014, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 5 mai 2015. Son délai de réponse est fixé au 30 novembre 2015.
Avancement du traitement : La rédaction du rapport-préavis est en cours.
Proposition : La Municipalité ne sollicite aucune prolongation de délai.
- 13. Carrel Matthieu - Pour la création d'un recueil systématique en ligne du droit lausannois**
Rappel : Déposé le 7 octobre 2014, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 28 octobre 2014. Son délai de réponse est fixé au 30 avril 2015.
Avancement du traitement : Le recensement de la réglementation du droit communal est actuellement en cours. Une fois ce travail accompli, il sera possible de proposer un modèle de classement par matière.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2016.
- 14. Knecht Myrèle - Pour que Lausanne adopte une stratégie d'élimination des inégalités et d'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap**
Rappel : Déposé le 19 novembre 2013, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 25 novembre 2014. Son délai de réponse est fixé au 31 mai 2015.
Avancement du traitement : Une première rencontre entre l'Unité santé et sécurité au travail et la délégation municipale aux affaires du personnel a eu lieu en juillet 2015 afin de définir les grandes lignes du projet. De ce fait, la rédaction du rapport-préavis peut se poursuivre et s'articuler autour des axes privilégiés.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2016.
- 15. Bergmann Sylvianne - Pour des mesures visant à favoriser l'engagement de personnes handicapées**
Rappel : Déposé le 3 décembre 2013, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 25 novembre 2014. Son délai de réponse est fixé au 31 mai 2015.
Avancement du traitement : Une première rencontre entre l'Unité santé et sécurité au travail et la délégation municipale aux affaires du personnel a eu lieu en juillet 2015 afin de définir les grandes lignes du projet. De ce fait, la rédaction du rapport-préavis peut se poursuivre et s'articuler autour des axes privilégiés.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2016.
- 16. Evéquois Séverine et crts - Toujours plus de deux-roues motorisés à Lausanne - limitons le bruit et la pollution au centre-ville - encourageons le scooter électrique !**
Rappel : Déposé le 18 mars 2014, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 27 janvier 2015. Son délai de réponse est fixé au 31 juillet 2015.
Avancement du traitement : L'étude de ce postulat est en cours, il demande une coordination entre plusieurs directions.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 29 février 2016.

17. Felli Romain et crts - Pour une stratégie participative d'adaptation aux changements climatiques

Rappel : Déposé le 7 octobre 2014, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 5 mai 2015. Son délai de réponse est fixé au 30 novembre 2015.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à cette motion par son rapport-préavis N° 2015/43 du 9 juillet 2015.

Proposition : Ce postulat doit être retiré de la liste des objets en cours de traitement.

6.2 Sports, intégration et protection de la population

18. Blanc Mathieu et crts - Ecologique, économique et social : encourageons le boat sharing !

Rappel : Déposé le 30 août 2011, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 24 avril 2012. Son délai de réponse est fixé au 31 décembre 2014.

Avancement du traitement : La rédaction du rapport-préavis est en voie de finalisation.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2015.

19. Beaud Valéry - Diminue l'allure, augmente le plaisir... à Lausanne aussi !

Rappel : Déposé le 8 mai 2012, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 15 mai 2013. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2015.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat dans le cadre du rapport-préavis N° 2015/46 du 23 juillet 2015.

Proposition : Ce postulat doit être retiré de la liste des objets en cours de traitement.

20. Müller Elisabeth - Faire son marché en sortant du travail

Rappel : Déposé le 30 avril 2013, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 28 mai 2013. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2015.

Avancement du traitement : Au vu de la similarité des problématiques abordées, une réponse commune sera fournie aux postulats suivants : Mme Elisabeth Müller « Faire son marché en sortant du travail » ; M. Henri Klunge et consorts « Occupons l'espace public, faisons des terrasses » ; M. Laurent Guidetti « Pour une reconquête de l'espace public, des "festivals de rue" lausannois ! » et M. Benoît Gaillard « Lausanne, ses terrasses animées, ses parcs conviviaux ». Outre un rappel des démarches déjà entreprises et soutenues en la matière, à l'instar de l'organisation d'un sondage auprès des marchands, de la création d'une zone de « food trucks » à la Riponne, de la réaffectation de certains édicules ou de la création d'une buvette sur le quai des Osches, le rapport-préavis exposera les idées et propositions actuellement à l'étude ou susceptibles de découler de ces précédentes initiatives.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 janvier 2016.

21. Michaud Gigon Sophie et Beaud Valéry - Doter le Nord-Ouest lausannois d'un parcours santé (type piste vita)

Rappel : Déposé le 27 novembre 2012, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 4 février 2014. Son délai de réponse est fixé au 30 juin 2015.

Avancement du traitement : La Municipalité soutient la demande formulée par les initiants d'aménager, dans le cadre du futur écoquartier des Plaines-du-Loup, des équipements particuliers pour la pratique sportive. Elle l'intégrera dans le futur rapport-préavis relatif aux études devant mener à la réalisation de cet écoquartier.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2015.

22. Ferrari Yves - Des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) qui intègrent véritablement la durabilité environnementale... Un pas de plus vers la société à 2'000 W.

Rappel : Déposé le 1^{er} avril 2014, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 6 mai 2014. Son délai de réponse est fixé au 30 juin 2015.

Avancement du traitement : Au vu de la désignation de Lausanne pour l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ d'hiver 2020), la réponse à ce postulat sera intégrée à la demande d'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif destiné à couvrir la part de la Ville au financement de l'organisation des JOJ.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 janvier 2016.

23. Klunge Henri et crts - Occupons l'espace public, faisons des terrasses

Rappel : Déposé le 10 septembre 2013, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 23 septembre 2014. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2015.

Avancement du traitement : Au vu de la similarité des problématiques abordées, une réponse commune sera fournie aux postulats suivants : Mme Elisabeth Müller « Faire son marché en sortant du travail » ; M. Henri Klunge et consorts « Occupons l'espace public, faisons des terrasses » ; M. Laurent Guidetti « Pour une reconquête de l'espace public, des "festivals de rue" lausannois ! » et M. Benoît Gaillard « Lausanne, ses terrasses animées, ses parcs conviviaux ». Outre un rappel des démarches déjà entreprises et soutenues en la matière, à l'instar de l'organisation d'un sondage auprès des marchands, de la création d'une zone de « food trucks » à la Riponne, de la réaffectation de certains édicules ou de la création d'une buvette sur le quai des Osches, le rapport-préavis exposera les idées et propositions actuellement à l'étude ou susceptibles de découler de ces précédentes initiatives.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 janvier 2016.

24. Gaillard Benoît - Lausanne - ses terrasses animées, ses parcs conviviaux !

Rappel : Déposé le 10 septembre 2013, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 23 septembre 2014. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2015.

Avancement du traitement : Au vu de la similarité des problématiques abordées, une réponse commune sera fournie aux postulats suivants : Mme Elisabeth Müller « Faire son marché en sortant du travail » ; M. Henri Klunge et consorts « Occupons l'espace public, faisons des terrasses » ; M. Laurent Guidetti « Pour une reconquête de l'espace public, des "festivals de rue" lausannois ! » et M. Benoît Gaillard « Lausanne, ses terrasses animées, ses parcs conviviaux ». Outre un rappel des démarches déjà entreprises et soutenues en la matière, à l'instar de l'organisation d'un sondage auprès des marchands, de la création d'une zone de « food trucks » à la Riponne, de la réaffectation de certains édicules ou de la création d'une buvette sur le quai des Osches, le rapport-préavis exposera les idées et propositions actuellement à l'étude ou susceptibles de découler de ces précédentes initiatives.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 janvier 2016.

25. Guidetti Laurent - Pour une reconquête de l'espace public, des "festivals de rue" lausannois !

Rappel : Déposé le 10 septembre 2013, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 23 septembre 2014. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2015.

Avancement du traitement : Au vu de la similarité des problématiques abordées, une réponse commune sera fournie aux postulats suivants : Mme Elisabeth Müller « Faire son marché en sortant du travail » ; M. Henri Klunge et consorts « Occupons l'espace public, faisons des terrasses » ; M. Laurent Guidetti « Pour une reconquête de l'espace public, des "festivals de rue" lausannois ! » et M. Benoît Gaillard « Lausanne, ses terrasses animées, ses parcs

conviviaux ». Outre un rappel des démarches déjà entreprises et soutenues en la matière, à l'instar de l'organisation d'un sondage auprès des marchands, de la création d'une zone de « food trucks » à la Riponne, de la réaffectation de certains édicules ou de la création d'une buvette sur le quai des Osches, le rapport-préavis exposera les idées et propositions actuellement à l'étude ou susceptibles de découler de ces précédentes initiatives.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 janvier 2016.

26. Ducommun Philippe - Fitness urbain

Rappel : Déposé le 23 septembre 2014, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 7 octobre 2014. Son délai de réponse est fixé au 30 avril 2015.

Avancement du traitement : La rédaction du rapport-préavis est en cours. Le délai initialement fixé au 30 avril 2015 n'a pu être tenu en raison de la nécessité de vérifier la constructibilité des sites retenus pour la réalisation d'équipements de fitness urbain.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2015.

27. Postulat de Henchoz Jean-Daniel et crts - Lausanne veut cultiver la différence, source d'une immense richesse à l'occasion des JOJ 2020

Rappel : Déposé le 23 septembre 2014, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 7 octobre 2014. Son délai de réponse est fixé au 30 avril 2015.

Avancement du traitement : Au vu de la désignation de Lausanne pour l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ d'hiver 2020), la réponse à ce postulat sera intégrée à la demande d'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif destiné à couvrir la part de la Ville au financement de l'organisation des JOJ.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 janvier 2016.

28. Oppikofer Pierre-Yves et Nkiko Nsengimana - Redéfinir la politique communale visant à encourager l'intégration

Rappel : Déposé le 5 novembre 2013, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 28 novembre 2014. Son délai de réponse est fixé au 31 mai 2015.

Avancement du traitement : A la suite de la signature de conventions avec l'Etat de Vaud portant sur le financement de prestations liées à l'intégration des étrangers, conventions entrées en force en 2014, un rapport-préavis sera finalisé pour la fin de l'année 2015. Son objet portera sur la politique d'intégration de la Ville de Lausanne.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2015.

29. Henchoz Jean-Daniel - Pour une exonération à tout le moins partielle des taxes d'amarrage et d'occupation pour les pêcheurs professionnels lausannois

Rappel : Déposé le 3 mars 2015, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 17 mars 2015. Son délai de réponse est fixé au 30 septembre 2015.

Avancement du traitement : La rédaction du rapport-préavis est en voie de finalisation.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2015.

30. Litzistorf Natacha et crts - Pour une politique des quartiers - de TOUS les quartiers !

Rappel : Déposé le 7 octobre 2014, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 19 mai 2015. Son délai de réponse est fixé au 30 novembre 2015.

Avancement du traitement : La rédaction du rapport-préavis est en voie de finalisation.

Proposition : La Municipalité ne sollicite aucune prolongation de délai pour cet objet.

6.3 Logement et sécurité publique

31. Germond Florence - Pour un assainissement énergétique des bâtiments sur la commune de Lausanne grâce aux aides fédérales et cantonales

Rappel : Déposé le 21 avril 2009, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 19 mai 2009. Son délai de réponse est fixé au 31 décembre 2014.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par son rapport-préavis N° 2015/50 du 20 août 2015.

Proposition : Ce postulat doit être retiré de la liste des objets en cours de traitement.

32. Postulat de Guidetti Laurent - Sortons les immeubles à vendre du marché spéculatif !

Rappel : Déposé le 20 mars 2012, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 14 mai 2013. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2015.

Avancement du traitement : La réponse aux postulats de M. Laurent Guidetti « Sortons les immeubles à vendre du marché spéculatif ! », « Pour un plan de développement du logement à Lausanne » et de Mme Natacha Litzistorf « Pour une planification du logement à l'échelle de l'agglomération » sera traitée dans un seul rapport-préavis. La rédaction de la réponse est en voie de finalisation.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2015.

33. Guidetti Laurent - Pour un plan de développement du logement à Lausanne

Rappel : Déposé le 6 mars 2012, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 14 mai 2013. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2015.

Avancement du traitement : La réponse aux postulats de M. Laurent Guidetti « Sortons les immeubles à vendre du marché spéculatif ! », « Pour un plan de développement du logement à Lausanne » et de Mme Natacha Litzistorf « Pour une planification du logement à l'échelle de l'agglomération » sera traitée dans un seul rapport-préavis. La rédaction de la réponse est en voie de finalisation.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2015.

34. Litzistorf Natacha - Pour une planification du logement à l'échelle de l'agglomération

Rappel : Déposé le 22 mai 2012, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 11 juin 2013. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2015.

Avancement du traitement : La réponse aux postulats de M. Laurent Guidetti « Sortons les immeubles à vendre du marché spéculatif ! », « Pour un plan de développement du logement à Lausanne » et de Mme Natacha Litzistorf « Pour une planification du logement à l'échelle de l'agglomération » sera traitée dans un seul rapport-préavis. La rédaction de la réponse est en voie de finalisation.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2015.

- 35. Perrin Charles-Denis et crts - Rentes uniques ou annuelles, qui gagne, qui perd ?**
Rappel : Déposé le 18 février 2014, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 27 janvier 2015. Son délai de réponse est fixé au 31 juillet 2015.
Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par son rapport-préavis N° 2015/54 du 3 septembre 2015.
Proposition : Ce postulat doit être retiré de la liste des objets en cours de traitement.
- 36. Klunge Henri et crts - Locate my bike**
Rappel : Déposé le 17 février 2015, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 3 mars 2015. Son délai de réponse est fixé au 30 septembre 2015.
Avancement du traitement : La rédaction du rapport-préavis est en voie de finalisation.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2015.
- 37. Laurent Jean-Luc - Rue de Genève 85... et après**
Rappel : Déposé le 9 septembre 2014, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 5 mai 2015. Son délai de réponse est fixé au 30 novembre 2015.
Avancement du traitement : La rédaction du rapport-préavis est en voie de finalisation.
Proposition : La Municipalité ne sollicite aucune prolongation de délai pour cet objet.

6.4 Travaux

- 38. Zürcher Magali - Pour la création de nouvelles zones 30 et zones de rencontre dans le quartier Sous-Gare**
Rappel : Déposé le 9 novembre 2004, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 4 octobre 2005. Son délai de réponse est fixé au 30 juin 2015.
Avancement du traitement : L'élaboration de la réponse était renvoyée dans le cadre de la révision du plan directeur communal (PDCoM). Le dossier du PDCoM fait actuellement l'objet d'un examen préalable des services de l'Etat qui sera suivi d'une consultation publique. Les éléments permettant de répondre à ce postulat sont donc disponibles depuis peu. Un rapport-préavis (multi-pack) concernant la problématique des zones modérées est en cours de rédaction.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse au 31 décembre 2015.
- 39. Doepper Ulrich - Pour P+R plus efficaces et pour de meilleurs outils de maîtrise du stationnement sur domaine privé**
Rappel : Déposé le 1^{er} novembre 2006, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 23 octobre 2007. Son délai de réponse est fixé au 30 juin 2015.
Avancement du traitement : L'élaboration de la réponse était renvoyée dans le cadre de la révision du plan directeur communal (PDCoM). Le dossier du PDCoM fait actuellement l'objet d'un examen préalable des services de l'Etat qui sera suivi d'une consultation publique. Les éléments permettant de répondre à ce postulat sont donc disponibles depuis peu. Un rapport-préavis (multi-pack) concernant la problématique du stationnement est en cours de rédaction.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse au 31 décembre 2015.

40. Zürcher Magali - Pour un réaménagement de la place de la Riponne

Rappel : Déposé le 9 juin 2009, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 14 octobre 2010. Son délai de réponse est fixé au 30 juin 2015.

Avancement du traitement : L'élaboration de la réponse était renvoyée dans le cadre de la révision du plan directeur communal (PDCoM). Le dossier du PDCoM fait actuellement l'objet d'un examen préalable des services de l'Etat qui sera suivi d'une consultation publique. Les éléments permettant de répondre à ce postulat sont donc disponibles depuis peu. Un rapport-préavis (multi-pack) apportant une réponse à tous les postulats concernant les aspects urbanistiques du PDCoM est en cours de rédaction.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2015.

41. Voiblet Claude-Alain - Le quartier d'Ouchy et la zone verte de Bellerive méritent une autre image que celle donnée par les incessants flots de véhicules aux heures de pointe

Rappel : Déposé le 24 novembre 2009, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 12 avril 2011. Son délai de réponse est fixé au 30 juin 2015.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par son rapport-préavis N° 2015/56 du 10 septembre 2015.

Proposition : Ce postulat doit être retiré de la liste des objets en cours de traitement.

42. Tschopp Jean-Christophe - Dimanche sur les quais

Rappel : Déposé le 18 janvier 2011, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 17 janvier 2012. Son délai de réponse est fixé au 30 juin 2015.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par son rapport-préavis N° 2015/56 du 10 septembre 2015.

Proposition : Ce postulat doit être retiré de la liste des objets en cours de traitement.

43. Müller Elisabeth - Pour des entreprises écomobiles

Rappel : Déposé le 15 février 2011, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 6 mars 2012. Son délai de réponse est fixé au 30 juin 2015.

Avancement du traitement : L'élaboration de la réponse était renvoyée dans le cadre de la révision du plan directeur communal (PDCoM). Le dossier du PDCoM fait actuellement l'objet d'un examen préalable des services de l'Etat qui sera suivi d'une consultation publique. Les éléments permettant de répondre à ce postulat sont donc disponibles depuis peu. Un rapport-préavis (multi-pack) concernant la problématique du stationnement est en cours de rédaction.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse au 31 décembre 2015.

44. Beaud Valéry - Zones de rencontre : vers un partage plus équitable de l'espace public

Rappel : Déposé le 11 octobre 2011, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 20 juin 2012. Son délai de réponse est fixé au 30 juin 2015.

Avancement du traitement : L'élaboration de la réponse était renvoyée dans le cadre de la révision du plan directeur communal (PDCoM). Le dossier du PDCoM fait actuellement l'objet d'un examen préalable des services de l'Etat qui sera suivi d'une consultation publique. Les éléments permettant de répondre à ce postulat sont donc disponibles depuis peu. Un rapport-préavis (multi-pack) concernant la problématique des zones modérées est en cours de rédaction.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse au 31 décembre 2015.

45. Müller Elisabeth - Vers une éco-ville - Pour une diminution substantielle du trafic automobile à Lausanne

Rappel : Déposé le 11 octobre 2011, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 20 juin 2012. Son délai de réponse est fixé au 30 juin 2015.

Avancement du traitement : L'élaboration de la réponse était renvoyée dans le cadre de la révision du plan directeur communal (PDCoM). Le dossier du PDCoM fait actuellement l'objet d'un examen préalable des services de l'Etat qui sera suivi d'une consultation publique. Les éléments permettant de répondre à ce postulat sont donc disponibles depuis peu. Un rapport-préavis (multi-pack) concernant la problématique stationnement est en cours de rédaction.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse au 31 décembre 2015.

46. Hildbrand Pierre-Antoine - A la maison ou à l'hôtel, en prison à Bois-Mermet

Rappel : Déposé le 27 septembre 2011, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 11 septembre 2012. Son délai de réponse est fixé au 30 septembre 2015.

Avancement du traitement : Le plan directeur localisé des Plaines-du-Loup inclut la prison du Bois Mermet. Le bâtiment a reçu la note 3 au recensement architectural et pour cette raison sera probablement maintenu. Sa réaffectation est cependant à l'ordre du jour. Des discussions sont en cours avec le Canton, propriétaire de l'objet.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2015.

47. Zürcher Magali - Etude réaménagement secteur rives du lac entre Ouchy et Bellerive et définition vision directrice ensemble rives piscine Bellerive à tour Haldimand

Rappel : Déposé le 20 juin 2011, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 12 février 2013. Son délai de réponse est fixé au 30 juin 2015.

Avancement du traitement : L'élaboration de la réponse était renvoyée dans le cadre de la révision du plan directeur communal (PDCoM). Le dossier du PDCoM fait actuellement l'objet d'un examen préalable des services de l'Etat qui sera suivi d'une consultation publique. Les éléments permettant de répondre à ce postulat sont donc disponibles depuis peu. Un rapport-préavis (multi-pack) apportant une réponse à tous les postulats concernant les aspects urbanistiques du PDCoM est en cours de rédaction.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2015.

48. Decollogny Anne-Françoise et crts - Qualité de vie - pour un 30 km/h au centre-ville

Rappel : Déposé le 6 décembre 2011, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 28 mai 2013. Son délai de réponse est fixé au 30 juin 2015.

Avancement du traitement : L'élaboration de la réponse était renvoyée dans le cadre de la révision du plan directeur communal (PDCoM). Le dossier du PDCoM fait actuellement l'objet d'un examen préalable des services de l'Etat qui sera suivi d'une consultation publique. Les éléments permettant de répondre à ce postulat sont donc disponibles depuis peu. Un rapport-préavis (multi-pack) concernant la problématique des zones modérées est en cours de rédaction.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse au 31 décembre 2015.

49. Beaud Valéry - Pour une différenciation de l'offre en stationnement selon le type de localisation, aussi pour les affectations au logement

Rappel : Déposé le 30 octobre 2012, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 4 décembre 2013. Son délai de réponse est fixé au 30 juin 2015.

Avancement du traitement : L'élaboration de la réponse était renvoyée dans le cadre de la révision du plan directeur communal (PDCoM). Le dossier du PDCoM fait actuellement l'objet d'un examen préalable des services de l'Etat qui sera suivi d'une consultation publique. Les éléments permettant de répondre à ce postulat sont donc disponibles depuis peu. Un rapport-préavis (multi-pack) concernant la problématique du stationnement est en cours de rédaction.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse au 31 décembre 2015.

50. Hildbrand Pierre-Antoine et crts - Plan directeur communal (PDCoM) et intégration des bâtiments hauts

Rappel : Déposé le 20 mai 2014, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 17 juin 2014. Son délai de réponse est fixé au 30 juin 2015.

Avancement du traitement : La réponse aux postulats de M. Pierre-Antoine Hilbrand et crts « Plan directeur communal (PDCoM) et intégration des bâtiments hauts » et de M. Valéry Beaud et crts « Pour que la Municipalité consulte le pool d'experts mis en place par l'agglomération pour chacun des projets de tour à venir sur le territoire de la commune de Lausanne » sera traitée dans un seul rapport-préavis. La rédaction de la réponse est en voie de finalisation.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2015.

51. Gaudard Guy - Création d'un fonds d'aide aux commerçants lors de travaux publics

Rappel : Déposé le 10 septembre 2013, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 7 octobre 2014. Son délai de réponse est fixé au 30 avril 2015.

Avancement du traitement : La réponse est en cours de finalisation en vue de sa présentation prochaine à la Municipalité pour approbation.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse au 31 octobre 2015.

52. Henchoz Jean-Daniel - Métamorphose sur les quais d'Ouchy

Rappel : Déposé le 19 novembre 2013, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 25 novembre 2014. Son délai de réponse est fixé au 31 mai 2015.

Avancement du traitement : La réponse est en cours de rédaction, dans l'attente d'éléments provenant de tiers.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse au 31 décembre 2015.

53. Perrin Charles-Denis - Pour approbation, par le Conseil communal, des plans de quartiers englobant des terrains appartenant à la Ville, mais situés sur d'autres communes

Rappel : Déposé le 10 septembre 2013, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 25 novembre 2014. Son délai de réponse est fixé au 31 mai 2015.

Avancement du traitement : La rédaction du rapport-préavis est en cours.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2015.

- 54. Guidetti Laurent - Un soin apporté à l'occupation des rez-de-chaussée : une piste pour une meilleure sécurité dans l'espace public**
Rappel : Déposé le 10 septembre 2013, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 25 novembre 2014. Son délai de réponse est fixé au 31 mai 2015.
Avancement du traitement : L'élaboration de la réponse était renvoyée dans le cadre de la révision du plan directeur communal (PDCoM). Le dossier du PDCoM fait actuellement l'objet d'un examen préalable des services de l'Etat qui sera suivi d'une consultation publique. Les éléments permettant de répondre à ce postulat sont donc disponibles depuis peu. Un rapport-préavis (multi-pack) apportant une réponse à tous les postulats concernant les aspects urbanistiques du PDCoM est en cours de rédaction.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2015.
- 55. Bonnard Claude - Pour l'introduction de dispositions de planification des antennes de téléphonie mobile dans le Plan directeur communal**
Rappel : Déposé le 11 juin 2013, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 27 janvier 2015. Son délai de réponse est fixé au 31 juillet 2015.
Avancement du traitement : La rédaction du rapport-préavis est en voie de finalisation.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 octobre 2015.
- 56. Corboz Denis - Pour améliorer concrètement la vie des personnes handicapées à Lausanne**
Rappel : Déposé le 4 février 2014, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 3 février 2015. Son délai de réponse est fixé au 31 août 2015.
Avancement du traitement : La rédaction du rapport-préavis est en voie de finalisation.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 octobre 2015.
- 57. Beaud Valéry et crts - Pour que la Municipalité consulte le pool d'experts mis en place par l'agglomération pour chacun des projets de tour à venir sur le territoire de la commune de Lausanne**
Rappel : Déposé le 17 juin 2014, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 31 mars 2015. Son délai de réponse est fixé au 30 septembre 2015.
Avancement du traitement : La réponse aux postulats de M. Pierre-Antoine Hilbrand et crts « Plan directeur communal (PDCoM) et intégration des bâtiments hauts » et de M. Valéry Beaud et crts « Pour que la Municipalité consulte le pool d'experts mis en place par l'agglomération pour chacun des projets de tour à venir sur le territoire de la commune de Lausanne » sera traitée dans un seul rapport-préavis. La rédaction de la réponse est en voie de finalisation.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2015.
- 58. Zürcher Anna - Les poubelles rotent, les Lausannois toussent! Pour un vrai plan d'action en faveur des rues plus propres.**
Rappel : Déposé le 26 août 2014, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 21 avril 2015. Son délai de réponse est fixé au 31 octobre 2015.
Avancement du traitement : Le Service d'assainissement, en collaboration avec le Service des routes et de la mobilité, rassemble actuellement les différents éléments nécessaires à l'établissement du rapport-préavis. La rédaction est en voie de finalisation.
Proposition : La Municipalité ne sollicite aucune prolongation de délai.

- 59. Mivelaz Philippe - Quartiers lausannois : préserver ou laisser démolir ? Préserver le patrimoine bâti pour la diversité sociale et l'identité des quartiers**
Rappel : Déposé le 17 juin 2014, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 28 avril 2015. Son délai de réponse est fixé au 31 octobre 2015.
Avancement du traitement : L'élaboration de la réponse devait être renvoyée dans le cadre de la révision du plan directeur communal. Le dossier du PDCom fait l'objet d'un examen préalable des services de l'Etat qui sera suivi d'une consultation publique. Les éléments permettant de répondre à ce postulat sont donc disponibles depuis peu. Un rapport-préavis apportant une réponse à tous les postulats concernant le PDCom est en cours de rédaction.
Proposition : La Municipalité ne sollicite aucune prolongation de délai.
- 60. Rossi Vincent et crts - Infrastructures cyclables à Lausanne : pour un Plan Vélo**
Rappel : Déposé le 21 avril 2015, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 19 mai 2015. Son délai de réponse est fixé au 30 novembre 2015.
Avancement du traitement : La rédaction du rapport-préavis est en voie de finalisation.
Proposition : La Municipalité ne sollicite aucune prolongation de délai.
- 61. Rossi Vincent et crts - Cohabitation entre piétons et cyclistes : du respect et de l'audace**
Rappel : Déposé le 17 juin 2014, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 19 mai 2015. Son délai de réponse est fixé au 30 novembre 2015.
Avancement du traitement : La rédaction du rapport-préavis est en voie de finalisation.
Proposition : La Municipalité ne sollicite aucune prolongation de délai.

6.5 Enfance, jeunesse et cohésion sociale

- 62. Germond Florence - Sensibilisation au français pour les enfants préscolaires allophones afin de faciliter leur intégration au cycle initial**
Rappel : Déposé le 19 mai 2009, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 13 avril 2010. Son délai de réponse est fixé au 30 juin 2015.
Avancement du traitement : La Municipalité a fait de l'accueil de jour une des priorités majeures pour la législature 2011-2016. Mais pour répondre à l'augmentation de la demande et à l'accroissement démographique, l'effort principal a été mis sur les places d'accueil qui permettent la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale.
Néanmoins, la Municipalité a inclus dans les budgets 2012-2013 les montants nécessaires pour mener une expérience pilote à la place du Tunnel 18. Il s'agit d'un lieu d'accueil de 20 places destinées à des enfants de 2 à 4 ans pour des familles allophones dont la maman ne travaille pas. Cette structure a ouvert en septembre 2012. Une évaluation de ce projet est en cours. Elle a été retardée par d'importants problèmes organisationnels. Elle se terminera à la fin de l'année 2015 et permettra de répondre au postulat de Mme Florence Germond.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2016.
- 63. Litzistorf Natacha - La santé des populations c'est aussi l'affaire des villes**
Rappel : Déposé le 19 janvier 2010, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 15 février 2011. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2015.
Avancement du traitement : La rédaction du rapport-préavis est en voie de finalisation.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 octobre 2015.

- 64. Germond Florence - Pour un renforcement de la prise en charge extra-scolaire des écolier-ère-s de 5e et 6e année primaire**
Rappel : Déposé le 14 septembre 2010, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 14 février 2012. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2015.
Avancement du traitement : La réponse à ce postulat ne peut être rédigée avant de connaître la teneur de l'exposé des motifs et projet de loi qui sera soumis au Grand Conseil pour la mise en œuvre de l'article 63a Cst-Vd.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2016.
- 65. Knecht Evelyne - LACI "mesure sparadrapp" 1 : Premier emploi**
Rappel : Déposé le 18 janvier 2011, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 6 mars 2012. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2015.
Avancement du traitement : La Municipalité souhaite intégrer à la réponse au postulat un certain nombre de considérations relatives à la création, sur requête du Conseil d'Etat, d'une unité pilote réunissant des conseillers ORP et des assistants sociaux. L'ouverture de ce dispositif prévue initialement pour l'automne 2014 a été reportée au 1^{er} février 2015. Dimensionné pour accueillir 450 bénéficiaires, ce nombre ne sera atteint que vers la fin de l'année.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2015.
- 66. Marion Axel - Un/e délégué/e à la politique familiale pour une meilleure coordination et un meilleur soutien aux familles lausannoises**
Rappel : Déposé le 12 avril 2011, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 20 mars 2012. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2015.
Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par son rapport-préavis N° 2015/3 du 8 janvier 2015.
Proposition : Ce postulat doit être retiré de la liste des objets en cours de traitement.
- 67. Oppikofer Pierre-Yves et crts - Pour un plan d'action communal en faveur de l'emploi et de soutien à l'insertion professionnelle**
Rappel : Déposé le 15 mars 2011, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 24 avril 2012. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2015.
Avancement du traitement : La Municipalité souhaite intégrer à la réponse au postulat un certain nombre de considérations relatives à la création, sur requête du Conseil d'Etat, d'une unité pilote réunissant des conseillers ORP et des assistants sociaux. L'ouverture de ce dispositif prévue initialement pour l'automne 2014 a été reportée au 1^{er} février 2015. Dimensionné pour accueillir 450 bénéficiaires, ce nombre ne sera atteint que vers la fin de l'année.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2015.
- 68. Eggenberger Julien et crts - Planification des rénovations et constructions scolaires**
Rappel : Déposé le 18 février 2014, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 18 mars 2014. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2015.
Avancement du traitement : La rédaction du rapport-préavis est en cours.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2015.

69. Buclin Hadrien - Projets pilotes concernant la consommation de cannabis envisagés par les grandes villes suisses : Lausanne ne doit pas rester à la traîne ?

Rappel : Déposé le 17 juin 2014, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 31 mars 2015. Son délai de réponse est fixé au 30 septembre 2015.

Avancement du traitement : La rédaction du rapport-préavis est en voie de finalisation.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 novembre 2015.

6.6 Finances et patrimoine vert

70. Longchamp Françoise et crts - Etude nouvelle présentation comptes et budget de la Commune de Lausanne

Rappel : Déposé le 9 décembre 2008, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 15 septembre 2009. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2015.

Avancement du traitement : La réponse aux postulats de Mme Longchamp « Etude nouvelle présentation comptes et budget de la Commune de Lausanne », de M. Pierre-Antoine Hildbrand et crts « Pour l'étude de mécanismes réglementaires modérant l'endettement lausannois » et de M. Charles-Denis Perrin et crts « Pour une durabilité des finances lausannoises grâce à une identification et une projection sur le long terme des besoins en investissements » sera traitée dans un seul rapport-préavis. Ce dernier est en voie de finalisation.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2015.

71. Hildbrand Pierre-Antoine et crts - Pour l'étude de mécanismes réglementaires modérant l'endettement lausannois

Rappel : Déposé le 27 avril 2010, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 12 avril 2011. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2015.

Avancement du traitement : La réponse aux postulats de Mme Longchamp « Etude nouvelle présentation comptes et budget de la Commune de Lausanne », de M. Pierre-Antoine Hildbrand et crts « Pour l'étude de mécanismes réglementaires modérant l'endettement lausannois » et de M. Charles-Denis Perrin et crts « Pour une durabilité des finances lausannoises grâce à une identification et une projection sur le long terme des besoins en investissements » sera traitée dans un seul rapport-préavis. Ce dernier est en voie de finalisation.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2015.

72. Gaillard Benoît - Agences de notation contre démocratie locale : organiser la riposte

Rappel : Déposé le 22 novembre 2011, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 20 juin 2012. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2015.

Avancement du traitement : Au vu de l'instabilité des marchés financiers et de l'importance de la notation pour la Ville de Lausanne, la Municipalité sollicite un délai de réflexion.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 mars 2016.

- 73. Perrin Charles-Denis et crts - Pour une durabilité des finances lausannoises grâce à une identification et une projection sur le long terme des besoins en investissements**
Rappel : Déposé le 27 novembre 2012, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 18 février 2014. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2015.
Avancement du traitement : La réponse aux postulats de Mme Longchamp « Etude nouvelle présentation comptes et budget de la Commune de Lausanne », de M. Pierre-Antoine Hildbrand et crts « Pour l'étude de mécanismes réglementaires modérant l'endettement lausannois » et de M. Charles-Denis Perrin et crts « Pour une durabilité des finances lausannoises grâce à une identification et une projection sur le long terme des besoins en investissements » sera traitée dans un seul rapport-préavis. Ce dernier est en voie de finalisation.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2015.
- 74. Eggenberger Julien - Pour un parc public dans le quartier Valmont - Praz-Séchaud - Vennes**
Rappel : Déposé le 10 septembre 2013, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 9 septembre 2014. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2015.
Avancement du traitement : Le rapport-préavis, en cours d'élaboration, présentera les différentes opportunités et projets réalisables à moyen terme, en tenant compte de la perspective de la couverture de l'autoroute qui offrira des nouvelles possibilités d'aménagement.
Proposition : En dérogation à l'article 66 du RCCL, la Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2016.
- 75. Beaud Valéry et crts - Pour une requalification des espaces publics situés au Nord du site du Centre de congrès et d'expositions de Beaulieu**
Rappel : Déposé le 18 mars 2014, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 25 novembre 2014. Son délai de réponse est fixé au 31 mai 2014.
Avancement du traitement : La Municipalité répond favorablement aux demandes du postulant et présentera un projet à l'automne 2015 qui sera inclus dans le rapport-préavis du crédit cadre 2016 du Service des parcs et domaines.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2015.
- 76. Evéquo Sandrine et crts - Stop à la dissémination de plantes exotiques envahissantes - Place aux plantes indigènes dans les commerces et les jardins lausannois !**
Rappel : Déposé le 20 janvier 2015, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 3 mars 2015. Son délai de réponse est fixé au 30 septembre 2015.
Avancement du traitement : La réponse à ce postulat a été intégrée dans le rapport-préavis présentant le renforcement des mesures en faveur de la nature en ville, en cours de finalisation.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2015.
- 77. Meystre Gilles - Oenotourisme : parce qu'on le Vaud bien. Et Lausanne aussi !**
Rappel : Déposé le 19 février 2014, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 31 mars 2015. Son délai de réponse est fixé au 30 septembre 2015.
Avancement du traitement : Le rapport-préavis est en cours de rédaction.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2015.

78. Michaud Gigon Sophie et crts - Pour un lieu consacré à la valorisation de l'agriculture de proximité dans le Nord-Ouest lausannois

Rappel : Déposé le 1^{er} avril 2014, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 28 avril 2015. Son délai de réponse est fixé au 31 octobre 2015.

Avancement du traitement : La réponse à ce postulat sera intégrée dans le rapport-préavis qui présentera de manière globale les réflexions liées à l'avenir des domaines agricoles de la Ville au printemps 2016.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2016.

79. Postulat de Hildbrand Pierre-Antoine et Blanc Mathieu - Pour l'étude du "budget participatif" à Lausanne

Rappel : Déposé le 9 septembre 2014, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 5 mai 2015. Son délai de réponse est fixé au 30 novembre 2015.

Avancement du traitement : La Municipalité est favorable à développer une approche permettant d'adapter ou réaliser des projets issus de démarches citoyennes. S'agissant d'une thématique qui déploiera ses effets lors de la prochaine législature, il paraît cependant opportun que les réflexions soient menées par la future Municipalité dans la perspective d'une introduction dans le programme de législature.

Proposition : En dérogation à l'article 66 du RCCL, la Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2016.

80. Picard Bertrand - Mise en évidence des itinéraires piétonniers forestiers - Un pas de plus dans la bonne direction

Rappel : Déposé le 19 mai 2015, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 17 juin 2015. Son délai de réponse est fixé au 31 décembre 2015.

Avancement du traitement : Le rapport-préavis est en cours de rédaction.

Proposition : La Municipalité ne sollicite aucune prolongation de délai pour cet objet.

6.7 Services industriels

81. Jacquat Philippe et crts - Organisation d'une exposition didactique sur l'énergie pour corrélérer l'effort physique et l'énergie nécessaires au fonctionnement d'appareils électriques

Rappel : Déposé le 6 décembre 2011, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 31 janvier 2012. Son délai de réponse est fixé au 30 juin 2015.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par son rapport-préavis N° 2015/36 du 13 mai 2015.

Proposition : Ce postulat doit être retiré de la liste des objets en cours de traitement.

7. Pétitions

7.1 Administration générale et culture

82. Gossweiler Kyril - Pour une information des citoyens correcte et utilisant les technologies à disposition lors d'événements pouvant créer un sentiment de peur

Rappel : Déposée auprès du Conseil communal le 29 juin 2010, cette pétition a été renvoyée à la Municipalité (pour étude et communication) le 10 mai 2011. Le délai de réponse est fixé au 31 mars 2015.

Avancement du traitement : Suite à l'évolution des éléments liés aux nouveautés technologiques, la réponse à cette pétition est en cours de rédaction.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à cette pétition au 31 décembre 2015.

83. POP & Gauche en Mouvement Vaud et la Fondation du Vivarium de Lausanne - Le Vivarium doit vivre !

Rappel : Déposée auprès du Conseil communal le 5 novembre 2013, cette pétition a été renvoyée à la Municipalité (pour étude et communication) le 18 novembre 2014. Le délai de réponse est fixé au 31 mai 2015.

Avancement du traitement : La réponse à cette pétition est en cours de rédaction.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à cette pétition au 31 décembre 2015.

7.2 Travaux

84. Decollogny Anne et crts - Pour une avenue Vinet plus conviviale

Rappel : Déposée auprès du Conseil communal le 2 octobre 2007, cette pétition a été renvoyée à la Municipalité (pour étude et rapport-préavis) le 7 octobre 2008. Le délai de réponse est fixé au 30 juin 2015.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à cette pétition par son rapport-préavis N° 2015/56 du 10 septembre 2015.

Proposition : Cette pétition doit être retirée de la liste des objets en cours de traitement.

85. Taillefert Tatiana et crts - Pour la réduction du trafic sur l'av. de Beaulieu

Rappel : Déposée auprès du Conseil communal le 20 mai 2008, cette pétition a été renvoyée à la Municipalité (pour étude et rapport-préavis) le 24 mars 2009. Le délai de réponse est fixé au 30 juin 2015.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à cette pétition par son rapport-préavis N° 2015/56 du 10 septembre 2015.

Proposition : Cette pétition doit être retirée de la liste des objets en cours de traitement.

86. Association de Défense des Riverains de la Blécherette - Pour une réduction des nuisances de l'aérodrome de la Blécherette

Rappel : Déposée auprès du Conseil communal le 21 janvier 2014, cette pétition a été renvoyée à la Municipalité (pour étude et rapport-préavis) le 18 novembre 2014. Le délai de réponse est fixé au 31 mai 2015.

Avancement du traitement : Pour compléter les réponses à apportées à cette pétition, la Municipalité a demandé à l'Office fédéral de l'aviation civile les dernières données statistiques validées sur les vols. Ces données seront disponibles d'ici fin septembre 2015.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à cette pétition au 31 octobre 2015.

7.3 Enfance, jeunesse et cohésion sociale

87. Koella Naouali Catherine et famille - Législation du droit à l'appel à la prière devant les mosquées lausannoises

Rappel : Déposée auprès du Conseil communal le 21 avril 2014, cette pétition a été renvoyée à la Municipalité (pour étude et communication) le 25 novembre 2014. Le délai de réponse est fixé au 31 mai 2015.

Avancement du traitement : La réponse municipale est en cours de rédaction. Une étude de la législation en vigueur, une consultation des acteurs concernés, des autorités normatives et des spécialistes en la matière est en cours.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à cette pétition au 30 novembre 2015.

88. Borel Florence et crts - au nom des enseignants du collège de St-Roch - Plus de sécurité pour les élèves du collège de Saint-Roch

Rappel : Déposée auprès du Conseil communal le 6 mai 2014, cette pétition a été renvoyée à la Municipalité (pour étude et communication) le 28 avril 2015. Le délai de réponse est fixé au 30 octobre 2015.

Avancement du traitement : La rédaction de la réponse municipale est en voie de finalisation.

Proposition : La Municipalité ne sollicite aucune prolongation de délai pour cet objet.

7.4 Finances et patrimoine vert

89. Association des usagers parking Riponne - Demande de surseoir à la fermeture de l'accès nord au parking et proposer des mesures garantissant un accès sans contraintes

Rappel : Déposée auprès du Conseil communal le 3 juin 2014, cette pétition a été renvoyée à la Municipalité (pour étude et rapport-préavis) le 3 février 2015. Le délai de réponse est fixé au 31 août 2015.

Avancement du traitement : L'aménagement de la place Riponne fait l'objet d'une réflexion globale qui sera présentée dans un rapport-préavis qui intègrera la réponse à la pétition.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à cette pétition au 31 mars 2016.

8. Projet de règlement

8.1 Administration générale et culture

90. Mivelaz Philippe et consorts – Projet de modification du Règlement du Conseil communal : compétence du Conseil communal en matière de baux à loyer pour les besoins de l'administration communale

Rappel : Déposé auprès du Conseil communal le 17 juin 2014, ce projet de règlement a été renvoyé à la Municipalité le 2 avril 2015. Le délai de réponse est fixé au 30 septembre 2015.

Avancement du traitement : La Municipalité a attendu les résultats des diverses séances avec le Canton au sujet de la révision du règlement du Conseil communal. Une réponse au projet de règlement peut être rédigée.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai réponse à ce projet de règlement au 31 janvier 2016.

9. Conclusions

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le rapport N° 2015/58 de la Municipalité, du 17 septembre 2015 ;
ouï le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. de prendre acte du rapport N° 2015/58, du 17 septembre 2015, concernant les initiatives et pétitions en cours de traitement au 30 juin 2015 ;
2. de prendre acte que les objets suivants **ont reçu une réponse** entre le 1^{er} juillet 2015 et le 17 septembre 2015 :
 - 2.1 postulat Perrin Charles-Denis - Une unité du développement durable pour un développement responsable de Lausanne (objet N° 4)
 - 2.2 postulat Oppikofer Pierre-Yves - Mesures pour lever les écueils persistants de l'évolution et de la mobilité professionnelle du personnel communal (objet N° 7)
 - 2.3 postulat Chenaux Muriel et Wermelinger Elisabeth - Osez postuler ! (objet N° 9)
 - 2.4 postulat Mayor Isabelle - Demande d'un plan directeur de l'alimentation : pour une alimentation de proximité, responsable et festive ! (objet N° 11)
 - 2.5 postulat Felli Romain et crts - Pour une stratégie participative d'adaptation aux changements climatiques (objet N° 17)
 - 2.6 postulat Beaud Valéry - Diminue l'allure, augmente le plaisir... à Lausanne aussi ! (objet N° 19)
 - 2.7 postulat Germond Florence - Pour un assainissement énergétique des bâtiments sur la commune de Lausanne grâce aux aides fédérales et cantonales (objet N° 31)
 - 2.8 postulat Perrin Charles-Denis et crts - Rentes uniques ou annuelles, qui gagne, qui perd ? (objet N° 35)
 - 2.9 postulat Voiblet Claude-Alain - Le quartier d'Ouchy et la zone verte de Bellerive méritent une autre image que celle donnée par les incessants flots de véhicules aux heures de pointe (objet N° 41)
 - 2.10 postulat Tschopp Jean-Christophe - Dimanche sur les quais (objet N° 42)
 - 2.11 postulat Marion Axel - Un/e délégué/e à la politique familiale pour une meilleure coordination et un meilleur soutien aux familles lausannoises (objet N° 66)

- 2.12 postulat Jacquat Philippe et crts - Organisation d'une exposition didactique sur l'énergie pour corrélérer l'effort physique et l'énergie nécessaires au fonctionnement d'appareils électriques (objet N° 81)
 - 2.13 pétition Decollogny Anne et crts - Pour une avenue Vinet plus conviviale (objet N° 84)
 - 2.14 pétition Taillefert Tatiana et crts - Pour la réduction du trafic sur l'av. de Beaulieu (objet N° 85)
3. de prolonger au **31 octobre 2015** le délai de réponse aux objets suivants :
- 3.1 postulat Gaudard Guy - Création d'un fonds d'aide aux commerçants lors de travaux publics (objet N° 51)
 - 3.2 postulat Bonnard Claude - Pour l'introduction de dispositions de planification des antennes de téléphonie mobile dans le Plan directeur communal (objet N° 55)
 - 3.3 postulat Corboz Denis - Pour améliorer concrètement la vie des personnes handicapées à Lausanne (objet N° 56)
 - 3.4 postulat Litzistorf Natacha - La santé des populations c'est aussi l'affaire des villes (objet N° 63)
 - 3.5 pétition Association de Défense des Riverains de la Blécherette - Pour une réduction des nuisances de l'aérodrome de la Blécherette (objet N° 86)
4. de prolonger au **30 novembre 2015** le délai de réponse à l'objet suivant :
- 4.1. postulat Buclin Adrien - Projets pilotes concernant la consommation de cannabis envisagés par les grandes villes suisses : Lausanne ne doit pas rester à la traîne ? (objet N° 69)
 - 4.2. pétition Koella Naouali Catherine et famille - Législation du droit à l'appel à la prière devant les mosquées lausannoises (objet N° 87)
5. de prolonger au **31 décembre 2015** le délai de réponse aux objets suivants :
- 5.1 postulat Frund Sarah - Pour une accessibilité des informations de la ville à toutes et à tous (objet N° 8)
 - 5.2 postulat Blanc Mathieu et crts - Ecologique, économique et social : encourageons le boat sharing ! (objet N° 18)
 - 5.3 postulat Michaud Gigon Sophie et Beaud Valéry - Doter le Nord-Ouest lausannois d'un parcours santé (type piste vita) (objet N° 21)
 - 5.4 postulat Ducommun Philippe – Fitness urbain (objet N° 26)
 - 5.5 postulat Oppikofer Pierre-Yves et Nkiko Nsengimana – Redéfinir la politique communale visant à encourager l'intégration (objet N° 28)
 - 5.6 postulat Henchoz Jean-Daniel - Pour une exonération à tout le moins partielle des taxes d'amarrage et d'occupation pour les pêcheurs professionnels lausannois (objet N° 29)
 - 5.7 postulat Guidetti Laurent – Sortons les immeubles à vendre du marché spéculatif ! (objet N° 32)
 - 5.8 postulat Guidetti Laurent – Pour un plan de développement du logement à Lausanne (objet N° 33)
 - 5.9 postulat Litzistorf Natacha - Pour une planification du logement à l'échelle de l'agglomération (objet N° 34)
 - 5.10 postulat Klunge Henri et crts - Locate my bike (objet N° 36)

-
- 5.11 postulat Zürcher Magali - Pour la création de nouvelles zones 30 et zones de rencontre dans le quartier Sous-Gare (objet N° 38)
 - 5.12 postulat Doepper Ulrich - Pour P+R plus efficaces et pour de meilleurs outils de maîtrise du stationnement sur domaine privé (objet N° 39)
 - 5.13 postulat Zürcher Magali - Pour un réaménagement de la place de la Riponne (objet N° 40)
 - 5.14 postulat Müller Elisabeth - Pour des entreprises écomobiles (objet N° 43)
 - 5.15 postulat Beaud Valéry - Zones de rencontre : vers un partage plus équitable de l'espace public (objet N° 44)
 - 5.16 postulat Müller Elisabeth - Vers une éco-ville - Pour une diminution substantielle du trafic automobile à Lausanne (objet N° 45)
 - 5.17 postulat Hildbrand Pierre-Antoine - A la maison ou à l'hôtel, en prison à Bois-Mermet (objet N° 46)
 - 5.18 postulat Zürcher Magali - Etude réaménagement secteur rives du lac entre Ouchy et Bellerive et définition vision directrice ensemble rives piscine Bellerive à tour Haldimand (objet N° 47)
 - 5.19 postulat Decollogny Anne-Françoise et crts - Qualité de vie - pour un 30 km/h au centre-ville (objet N° 48)
 - 5.20 postulat Beaud Valéry - Pour une différenciation de l'offre en stationnement selon le type de localisation, aussi pour les affectations au logement (objet N° 49)
 - 5.21 postulat Hilbrand Pierre-Antoine et crts - Plan directeur communal (PDCom) et intégration des bâtiments hauts (objet N° 50)
 - 5.22 postulat Henchoz Jean-Daniel - Métamorphose sur les quais d'Ouchy (objet N° 52)
 - 5.23 postulat Perrin Charles-Denis - Pour approbation, par le Conseil communal, des plans de quartiers englobant des terrains appartenant à la Ville, mais situés sur d'autres communes (objet N° 53)
 - 5.24 postulat Guidetti Laurent - Un soin apporté à l'occupation des rez-de-chaussée : une piste pour une meilleure sécurité dans l'espace public (objet N° 54)
 - 5.25 postulat Beaud Valéry - Pour que la Municipalité consulte le pool d'experts mis en place par l'agglomération pour chacun des projets de tour à venir sur le territoire de la commune de Lausanne (objet N° 57)
 - 5.26 postulat Knecht Evelyne - LACI "mesure sparadrap" 1 : Premier emploi (objet N° 65)
 - 5.27 postulat Oppikofer Pierre-Yves et crts - Pour un plan d'action communal en faveur de l'emploi et de soutien à l'insertion professionnelle (objet N° 67)
 - 5.28 postulat Eggenberger Julien et crts - Planification des rénovations et constructions scolaires (objet N° 68)
 - 5.29 postulat Longchamp Françoise et crts - Etude nouvelle présentation comptes et budget de la Commune de Lausanne (objet N° 70)
 - 5.30 postulat Hildbrand Pierre-Antoine et crts - Pour l'étude de mécanismes réglementaires modérant l'endettement lausannois (objet N° 71)
 - 5.31 postulat Perrin Charles-Denis et crts - Pour une durabilité des finances lausannoises grâce à une identification et une projection sur le long terme des besoins en investissements (objet N° 73)

- 5.32 postulat Beaud Valéry et crts - Pour une requalification des espaces publics situés au Nord du site du Centre de congrès et d'expositions de Beaulieu (objet N° 75)
 - 5.33 postulat Evéquo Sandrine et crts - Stop à la dissémination de plantes exotiques envahissantes - Place aux plantes indigènes dans les commerces et les jardins lausannois ! (objet N° 76)
 - 5.34 postulat Meystre Gilles - Oenotourisme : parce qu'on le Vaud bien. Et Lausanne aussi ! (objet N° 77)
 - 5.35 pétition Gossweiler Kyril - Pour une information des citoyens correcte et utilisant les technologies à disposition lors d'événements pouvant créer un sentiment de peur (objet N° 82)
 - 5.36 pétition POP & Gauche en Mouvement Vaud et la Fondation du Vivarium de Lausanne - Le Vivarium doit vivre ! (objet N° 83)
6. de prolonger au **31 janvier 2016** le délai de réponse à l'objet suivant :
- 6.1 postulat Müller Elisabeth - Faire son marché en sortant du travail (objet N° 20)
 - 6.2 postulat Ferrari Yves - Des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) qui intègrent véritablement la durabilité environnementale... Un pas de plus vers la société à 2'000 W. (objet N° 22)
 - 6.3 postulat Klunge Henri et crts - Occupons l'espace public, faisons des terrasses (objet N° 23)
 - 6.4 postulat Gaillard Benoît - "Lausanne - ses terrasses animées, ses parcs conviviaux !" (objet N° 24)
 - 6.5 postulat Guidetti Laurent - Pour une reconquête de l'espace public, des "festivals de rue" lausannois ! (objet N° 25)
 - 6.6 postulat Henchoz Jean-Daniel et crts - "Lausanne veut cultiver la différence, source d'une immense richesse à l'occasion des JOJ 2020" (objet N° 27)
 - 6.7 projet de règlement Mivelaz Philippe et consort - Projet de modification du Règlement du Conseil communal : compétence du Conseil communal en matière de baux à loyer pour les besoins de l'administration communale (objet N° 90)
7. de prolonger au **29 février 2016** le délai de réponse aux objets suivants
- 7.1 postulat Longchamp Françoise - Responsabilisons les délinquants mineurs par l'introduction à Lausanne de la « Conciliation judiciaire » (objet N° 6)
 - 7.2 postulat Longchamp Françoise - Pour l'introduction d'un jour par semaine de télétravail dans l'administration lausannoise (objet N° 10)
 - 7.3 postulat Evéquo Séverine et crts - Toujours plus de deux-roues motorisés à Lausanne - limitons le bruit et la pollution au centre-ville - encourageons le scooter électrique ! (objet N° 16)
8. de prolonger au **31 mars 2016** le délai de réponse aux objets suivants :
- 8.1 postulat Germond Florence - Pour une certification d'égalité salariale entre femmes et hommes de la Ville de Lausanne (objet N° 5)
 - 8.2 postulat Gaillard Benoît - Agences de notation contre démocratie locale : organiser la riposte (objet N° 72)

- 8.3 pétition Association des usagers parking Riponne - Demande de surseoir à la fermeture de l'accès nord au parking et proposer des mesures garantissant un accès sans contraintes (objet N° 89)
9. de prolonger au **30 juin 2016** le délai de réponse aux objets suivants :
- 9.1 motion Hildbrand Pierre-Antoine, Bettschart Florence et crts - Consultations communales : un retard qui fait gagner du temps ((objet N° 1)
 - 9.2 motion Hildbrand Pierre-Antoine et crts - Pour un règlement lausannois sur les participations de la Ville, plus de transparence et de responsabilités (objet N° 3)
 - 9.3 postulat Carrel Matthieu - Pour la création d'un recueil systématique en ligne du droit lausannois (objet N° 13)
 - 9.4 postulat Knecht Myrèle - Pour que Lausanne adopte une stratégie d'élimination des inégalités et d'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap (objet N° 14)
 - 9.5 postulat Bergmann Sylvianne - Pour des mesures visant à favoriser l'engagement de personnes handicapées (objet N° 15)
 - 9.6 postulat Germond Florence - Sensibilisation au français pour les enfants préscolaires allophones afin de faciliter leur intégration au cycle initial (objet N° 62)
 - 9.7 postulat Germond Florence - Pour un renforcement de la prise en charge extra-scolaire des écolier-ère-s de 5e et 6e année primaire (objet N° 64)
 - 9.8 postulat Michaud Gigon Sophie et crts - Pour un lieu consacré à la valorisation de l'agriculture de proximité dans le Nord-Ouest lausannois (objet N° 78)
10. en dérogation à l'article 66 du RCCL, de prolonger au **31 décembre 2016** le délai de réponse aux objets suivants :
- 10.1 postulat Eggenberger Julien - Pour un parc public dans le quartier Valmont - Praz-Séchaud – Vennes (objet N° 74)
 - 10.2 postulat Hilbrand Pierre-Antoine et Blanc Mathieu - Pour l'étude du "budget participatif" à Lausanne (objet N° 79)

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Daniel Brélaz

Le secrétaire remplaçant :
Didier Erard